

**ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES
NI À L'EMPLOI, NI AUX ÉTUDES
NI EN FORMATION**

Boite à outils pour l'intégration en apprentissage

*Dans le cadre du projet européen
Aneets*

ÉTUDES & DOSSIERS | DEC 16
Affaires sociales

ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES NI À L'EMPLOI, NI AUX ÉTUDES NI EN FORMATION

Boite à outils pour l'intégration en
apprentissage



Décembre 2016



Avec le soutien du programme Erasmus+ de l'Union européenne

Le soutien apporté par la Commission européenne à la production de la présente publication ne vaut en rien approbation de son contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs; la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation qui serait faite des informations contenues dans la présente publication.

Contenu

1. Note introductive	4
1.1. Définitions	4
1.1.1. Apprentissage	4
1.1.2. NEET.....	4
1.2. Guide du lecteur	5
2. Livret d'intégration	8
2.1. Introduction.....	8
2.2. Défis de l'intégration des NEET	9
2.3. Recommandations pour l'intégration des NEET.....	10
2.3.1. Sourcing et identification des NEET.....	10
2.3.2. Intégration des NEET	10
2.4. Critères d'employabilité et de compétences professionnelles	11
3. Passeport d'apprentissage	13

1. Note introductive

Mené de 2014 à 2016 et financé par le programme européen Erasmus +, le projet « Apprentissage pour NEETS » (ANEETS) visait à promouvoir des formes innovantes d'apprentissage pour les jeunes vulnérables « ni à l'emploi, ni aux études, ni en formation » (NEET) dans les secteurs métallurgique, de l'Horeca (hospitalier) et des nouvelles technologies. ANEETS a été réalisé dans quatre pays européens : la Belgique, la France, l'Irlande et l'Espagne.

L'approche innovante du projet consistait à promouvoir le développement de productions et de méthodes pédagogiques innovantes pour les entreprises dans le domaine professionnel, ainsi qu'à contribuer à la création et au renforcement de synergies novatrices entre les entreprises, les centres de formation, les organismes publics et tous les autres acteurs de l'insertion professionnelle.

Ce projet accordait une attention particulière au processus d'intégration des apprentis au sein des entreprises : non seulement il répondait aux besoins des entreprises, mais il apportait aussi aux NEET de nouvelles compétences. Afin d'augmenter les chances que l'apprentissage mène à un contrat de travail, le projet a mis fortement l'accent sur des méthodes d'apprentissage innovantes développées au sein des entreprises, adaptées à leurs besoins et aux opportunités d'emploi.

1.1. Définitions

1.1.1. Apprentissage

Il n'existe à ce jour pas de définition de l'apprentissage convenue et acceptée partout en Europe : elle diffère d'un État membre à l'autre.

La définition commune de l'apprentissage, convenue et partagée par tous les partenaires d'ANEETS, est la suivante : l'apprentissage est une forme d'enseignement qui vise à apprendre à travers l'articulation constante entre une formation générale (théorique et pratique) sur le lieu de formation et une formation pratique sur le lieu de travail.

1.1.2. NEET

On trouve diverses définitions du terme NEET dans la littérature. Pour le projet ANEETS, la définition dont l'utilisation a été acceptée est basée sur celle d'Eurofound :

Les NEET sont une population très hétérogène de jeunes âgés de 15 à 29 ans. Ce sont à la fois des jeunes qui ont quitté l'école tôt et des jeunes qui ont des difficultés à intégrer le marché du travail. Les NEET sont divisés en 4 catégories :

- Au chômage : longue ou courte durée
- Non disponibles : malades, handicapés, jeunes assumant la prise en charge d'un proche
- Désengagés : ne cherchant pas de travail ou de formation, avec un mode de vie antisocial et dangereux
- A la recherche d'opportunités : à la recherche d'une formation ou d'un emploi mais qui n'envisagent que des opportunités répondant à leurs compétences et à leur statut.

Les besoins des NEET sont considérés comme suit : une intégration professionnelle efficace avec un soutien adapté, un enseignement personnalisé et une mise à niveau des compétences.

1.2. Guide du lecteur

Cette boîte à outils a été conçue dans le cadre du projet ANEETS. L'objectif du projet est de partager des pratiques innovantes et de favoriser l'apprentissage mutuel. Le consortium a suivi l'approche selon laquelle l'expérience avec des NEET peut donner de meilleurs résultats si leur accompagnement est mis en place par l'entreprise, en synergie avec des acteurs de l'insertion professionnelle, en se conformant à la fois aux besoins d'emploi de l'entreprise et au projet professionnel le plus adapté aux NEET.

Dans ce cadre, chaque partenaire a mis en place un réseau local de partenaires, a géré celui-ci et coordonné des actions expérimentales locales. Ces ateliers et/ou réunions ont permis de rassembler les opinions et commentaires de jeunes NEET, d'entreprises, de structures d'insertion professionnelle, d'orientation et de formation, d'organismes publics et de partenaires associatifs. La mise en œuvre de tels réseaux et la co-construction ont constitué des éléments clés du processus du projet ANEETS.

Au cours de ce projet, le consortium a notamment identifié un certain nombre de voies d'apprentissage jugées essentielles à l'intégration des jeunes NEET. Celles-ci sont énoncées dans le diagramme du projet intitulé « Parcours d'apprentissage » (voir la page suivante). Des experts locaux ont également souligné que la période de travail intensif antérieure à la première étape dans le parcours du diagramme était fondamentale pour une intégration réussie du jeune NEET. Lorsque le/la jeune en vient à se demander « *Est-ce que je veux acquérir des compétences spécifiques et intégrer le marché du travail ?* », la probabilité de parvenir à une intégration réussie devient très élevée.

DIAGRAMME "PARCOURS D'APPRENTISSAGE"



parcours d'apprentissage



Est-ce que je souhaite acquérir des compétences spécifiques et entrer dans le monde du travail?



Non

je poursuis ma vie telle qu'elle est

Oui

CFA

École

ONG

Acteurs de l'inclusion sociale

Services de protection sociale

recherche d'orientation

document de référence: brochure

Phase d'identification et sourcing

Phase d'intégration

Organisme/association d'insertion

Acquérir du savoir-être *

document de référence: livret d'intégration

* Adaptabilité au travail
Respect de l'autorité/des règles
Motivation
Estime de soi

Acquérir les compétences spécifiques dans le CFA

Contrats aidés de courte durée (expérience professionnelle)

Au travail: Acquérir les compétences spécifiques au secteur

Phase d'intégration

Poursuite de formation (alternance du académique)

Travailleur qualifié

Apprentissage formel

Des tests des résultats du projet ont été réalisés afin que la liberté d'expression et la participation active de chacun devienne une réalité opérationnelle. Cette approche a permis au consortium d'identifier une gamme de méthodes d'apprentissage innovantes en Europe et une série de recommandations clés de professionnels et d'experts afin d'identifier, accompagner et intégrer les NEET. Elle a aussi permis d'élaborer les résultats du projet dont la présente boîte à outils.

La boîte à outils européenne contient deux publications issues du projet :

- Le livret d'intégration (Chapitre 2) : cette publication fournit à des employeurs potentiels, à des professionnels d'organismes de formation et à toutes les organisations intéressées, un ensemble d'informations utiles et des clés pour les aider à assurer avec succès une intégration efficace des NEET en apprentissage. Le livret d'intégration a été élaboré suite à l'identification et à l'analyse de bonnes pratiques dans trois secteurs spécifiques : la métallurgie, l'horeca, et les nouvelles technologies. La sélection de pratiques relatives aux trois secteurs a été réalisée dans les quatre pays du projet (Belgique, France, Irlande et Espagne).
- Le passeport d'apprentissage (Chapitre 3) : cet outil destiné aux jeunes vise à promouvoir et valoriser leurs aptitudes et compétences acquises dans le cadre de leurs formations et expériences de vie.

Par conséquent, la boîte à outils est fortement interconnectée avec deux autres publications issues du projet :

- Accompagnement des jeunes ni à l'emploi, ni aux études ni en formation - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage : sélection de bonnes pratiques dans les trois secteurs - métallurgie, horeca et nouvelles technologies – et dans les quatre pays cités, avec une série de recommandations visant à promouvoir et à mener à bien l'apprentissage des NEET en Europe.
- Guide du recrutement et de l'identification des NEET : vue d'ensemble des besoins pour les jeunes NEET dans les trois secteurs, avec une série de recommandations afin de trouver l'origine, identifier et intégrer les NEET en apprentissage.

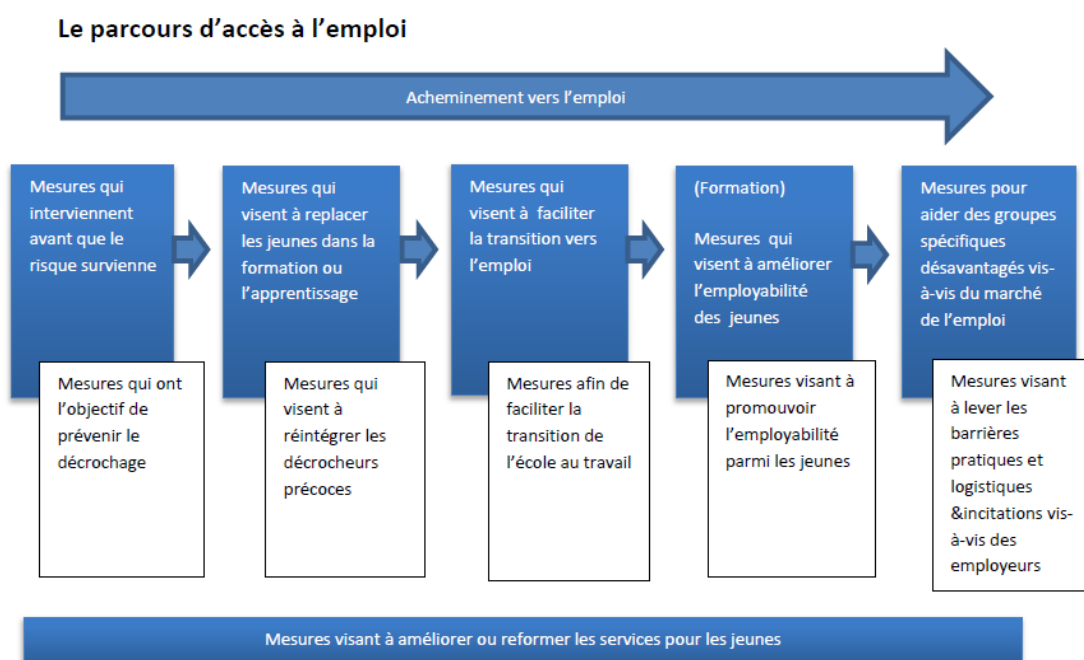
Les lecteurs sont invités à consulter également ces deux publications pour avoir une image complète des résultats du projet.

2. Livret d'intégration

2.1. Introduction

En Europe, les NEET sont considérés comme l'un des groupes les plus vulnérables en termes d'emploi des jeunes. D'après Eurostat, 7,5 millions de 15-24 ans et 6,5 millions de 25-29 ans étaient ainsi exclus du marché de l'emploi et du système éducatif en Europe en 2011. C'est un problème persistant pour les États et une priorité pour l'emploi et pour l'inclusion des jeunes en Europe.

Les politiques mises en place par les États-membres pour renforcer la participation des jeunes à l'éducation et à l'emploi sont très diverses. Elles portent souvent sur différentes étapes du parcours d'accès à l'emploi, autrement dit le chemin parcouru par les jeunes gens, de l'enseignement formel à l'entrée sur le marché du travail et au premier emploi.



Source : Eurofound (2012:108)¹

Pour de nombreux jeunes, ce parcours de l'école à l'emploi n'est pas évident. Certains se perdent en chemin et décrochent du système scolaire. Les politiques dédiées aux jeunes en

¹ Les NEET – jeunes sans emploi, éducation ou formation: caractéristiques, coûts et mesures prises par les pouvoirs publics en Europe http://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_files/pubdocs/2012/541/fr/1/EF12541FR.pdf.

décrochage scolaire se concentrent donc soit sur des interventions de prévention visant à garder les jeunes dans le parcours scolaire et/ou d'accès à l'emploi, soit des interventions visant à les ramener « sur les rails » pour reprendre leur parcours d'intégration en emploi, développer leurs compétences et participer activement à la société.

Le présent livret vise à assister les employeurs volontaires et les spécialistes de l'orientation professionnelle dans leur accompagnement des jeunes en décrochage scolaire désireux de s'informer sur les carrières possibles dans les secteurs de l'horeca, de la métallurgie et des nouvelles technologies. Ces interventions permettent d'obtenir des résultats positifs à la fois pour les jeunes NEET, les employeurs et la société dans son ensemble.

L'objectif du livret d'intégration est de fournir des informations générales aux employeurs potentiels, au personnel des agences de formation et aux jeunes en décrochage scolaire eux-mêmes afin de faciliter l'accès des jeunes en décrochage scolaire au marché de l'emploi de trois secteurs cités.

Ce livret est le produit d'un échange d'expériences, d'une collaboration et d'une coopération étroite entre le secteur privé et les centres de formation tout au long du projet ANEETS. Il présente une série de recommandations et bonnes pratiques montrant comment les jeunes en décrochage scolaire peuvent être amenés à se familiariser avec les trois secteurs cités et ainsi à envisager une carrière dans ce domaine porteur.

2.2. Défis de l'intégration des NEET

L'intégration des jeunes en décrochage scolaire peut s'avérer difficile (aux niveaux éducatif, comportemental ou professionnel), mais les résultats du projet démontrent qu'elle peut être extrêmement bénéfique tant pour l'employeur que pour l'employé. Les défis suivants peuvent se poser :

- les jeunes en décrochage scolaire peuvent avoir un niveau d'éducation bas et des difficultés à comprendre et s'exprimer, un obstacle courant parmi les candidats ;
- les jeunes en décrochage scolaire peuvent manquer d'expérience professionnelle ;
- les jeunes en décrochage scolaire peuvent avoir des difficultés avec l'autorité et avec le cadre de l'entreprise, ou tout simplement manquer de motivation ;
- offrir à un jeune en décrochage scolaire une occasion de se former ou d'obtenir un emploi peut lui permettre de tirer parti de son potentiel et aussi de bénéficier à l'employeur et à la société ;
- les jeunes en décrochage scolaire ont souvent une faible estime d'eux-mêmes, ce qui les empêche de se projeter dans l'avenir comme des travailleurs compétents ;
- la mobilité et les trajets travail-logement peuvent poser des difficultés pratiques.

2.3. Recommandations pour l'intégration des NEET

Étant donné ces défis, et sur la base des recherches et entretiens effectués avec les parties prenantes du projet ANEETS, les recommandations suivantes ont été établies pour identifier, recruter et intégrer de jeunes en décrochage scolaire.

2.3.1. Sourcing et identification des NEET

- Le sourcing de jeunes en décrochage scolaire doit passer essentiellement par des acteurs de terrain. Des liens étroits entre les entreprises, les centres de formation et les acteurs sociaux permettent un processus très efficace. Les acteurs sociaux locaux et les centres de formation doivent impérativement connaître les besoins des entreprises et les postes en pénurie.
- Il est important d'impliquer les entreprises dans l'ensemble du processus de recrutement des jeunes en décrochage scolaire, sans se limiter à la seule phase d'intégration.
- Il semble utile de mettre en place des sessions d'information et des centres d'orientation. Une équipe de communication dédiée est utile pour proposer des sessions d'information et de sensibilisation des candidats aux formations. De plus, un centre d'orientation peut être prévu pour diffuser les détails des formations locales et des postes disponibles.

2.3.2. Intégration des NEET

- Il est crucial que le recrutement des jeunes en décrochage scolaire soit effectué par **un** professionnel sensibilisé aux problématiques spécifiques des jeunes en décrochage scolaire.
- Il est nécessaire d'assurer le suivi des jeunes en décrochage scolaire avant et pendant le contrat : des évaluations régulières des avancées réalisées sont essentielles. Tout au long du processus, il faut se concentrer sur leur motivation, leurs compétences interpersonnelles et techniques, ainsi que sur l'adéquation entre les objectifs de l'entreprise et les attentes du candidat en matière d'évolution de carrière.
- Il faut créer des interactions entre les entreprises et les centres de formation, afin que ces derniers puissent réagir aux difficultés rencontrées.

- La personne en charge du processus de recrutement et d'intégration doit présenter certaines caractéristiques : capacité d'anticipation, compétence, flexibilité, capacité à identifier les problèmes en amont et à mettre en place des dispositifs qui permettent de résoudre les problèmes.

2.4. Critères d'employabilité et de compétences professionnelles

Le projet ANEETS a porté une attention particulière à trois secteurs connaissant une pénurie de la main d'œuvre : l'horeca, la métallurgie et les nouvelles technologies. Suite à l'identification et à l'analyse de bonnes pratiques sectorielles des quatre pays-membres de l'UE partenaires du projet (Belgique, Espagne, France et Irlande) dans les trois secteurs cités, les partenaires ont pu établir une liste indicative des critères d'employabilité et de compétences professionnelles pour chaque secteur. Ces critères et compétences doivent ensuite être inscrits dans le « Passeport d'apprentissage » – le document qui enregistre et suit l'ensemble du processus de formation du jeune en décrochage scolaire (pour le Passeport d'apprentissage, consulter le chapitre suivant 3).

Secteur	Critères d'employabilité	Compétences professionnelles
Horeca	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilité à la sécurité et à l'hygiène alimentaires ✓ Contact avec le public ✓ Communication 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Service client ✓ Sécurité du lieu de travail ✓ Préparation et distribution des aliments
Métallurgie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Communication ✓ Sensibilisation à la sécurité ✓ Analyse fonctionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Esprit d'équipe ✓ Théorie et pratique en atelier ✓ Santé et sécurité sur le lieu de travail
Nouvelles technologies	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Compétences informatiques de base ✓ Saisie au clavier ✓ Utilisation des traitements de texte 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Efficacité personnelle ✓ Sécurité au travail ✓ Mathématiques fonctionnelles

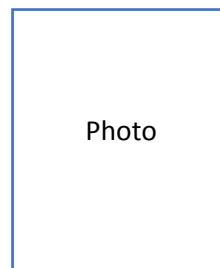
Pour constituer l'image complète de cette analyse « bottom-up », le lecteur est invité à consulter le guide européen de bonnes pratiques ANEETS, présentant la sélection de bonnes pratiques sectorielles mises en œuvre par les employeurs des pays partenaires du projet². Le diagramme « Parcours d'apprentissage » présenté au début de la boîte à outils montre les lignes directrices générales des bonnes pratiques identifiées dans le guide cité.

² Accompagnement des jeunes ni à l'emploi, ni aux études ni en formation - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage, Etudes & Dossiers, Pour la Solidarité, Mai 2016. <http://www.pourlasolidarite.eu/fr/publication/jeunes-neet-bonnes-pratiques-europeennes-en-matiere-dapprentissage>

3.Passeport d'apprentissage

Le présent chapitre illustre le contenu des pages d'un passeport d'apprentissage.

Nom et prénom _____



Adresse _____

Date de naissance _____

Email _____

N° de téléphone _____

Nom du parent/tuteur (moins de 18 ans) _____
Adresse _____
Email _____
N° de téléphone _____
Signature _____

Signature du stagiaire _____ Date _____

INTRODUCTION

Il est possible que tu ne sois pas conscient de ton potentiel, tu n'imagines peut-être pas les compétences, les connaissances et les talents que tu possèdes déjà. Ils peuvent pourtant constituer de véritables atouts aux yeux d'employeurs potentiels. Tu pourrais être le collaborateur recherché par un hôtel ou une entreprise locale. Découvrir tes capacités et tes compétences, voilà le pari gagnant pour entrer dans le monde du travail. Ce passeport t'accompagnera avant et pendant toute la durée de ta formation.

Es-tu conscient des possibilités de trouver un travail pas loin de chez toi?

On a besoin de jeunes comme toi pour travailler dans les secteurs de l'horeca, de l'industrie, de la mécanique et des nouvelles technologies. Tu as le potentiel pour trouver un job stimulant et développer tes compétences dans ces entreprises. Complète ce passeport et utilise-le pour appréhender le monde du travail si vaste qui t'attend.

Bonne chance et bon voyage.

Je passe en revue mes compétences, mes connaissances et mes talents

Dans cette partie, tu vas pouvoir explorer et lister de manière structurée les compétences, connaissances et talents que tu as pu capitaliser dans ta vie.

« Je suis »

Décris tes qualités personnelles et les traits de ta personnalité.

« J'aime »

Indique tes loisirs, tes sports favoris etc., et explique pourquoi tu les aimes.

« Je peux »

Décris tes capacités et tout ce que tu as réalisé et dont tu es particulièrement fier.

« Je veux »

Décris tes ambitions et les plans que tu pourrais faire pour le futur.

EDUCATION	DATES	
	De	À
Etablissement :		
Ville :		
Etablissement :		
Ville :		
Etablissement :		
Ville :		
Etablissement :		
Ville :		
Etablissement :		
Ville :		
Etablissement :		
Ville :		
Etablissement :		
Ville :		

EXPÉRIENCES DE FORMATION	DATES	Cachet / signature
	De / À	
Centre de formation :		
Ville :		
Module suivi :		
Centre de formation :		
Ville :		
Module suivi :		
Centre de formation :		
Ville :		
Module suivi :		
Centre de formation :		
Ville :		
Module suivi :		
Centre de formation :		
Ville :		
Module suivi :		

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE	DATES	Cachet / signature
	De / À	
Entreprise :		
Ville :		
Poste occupé :		
Entreprise :		
Ville :		
Poste occupé :		
Entreprise :		
Ville :		
Poste occupé :		
Entreprise :		
Ville :		
Poste occupé :		
Entreprise :		
Ville :		
Poste occupé :		

IMPORTANT

Règles, principes et recommandations pour l'utilisation de ce passeport

1. Ce passeport est la propriété du stagiaire et il contient un relevé détaillé et précieux de sa formation. Il devrait donc être conservé et gardé en bon état.
2. Quand un stagiaire a terminé une formation ou un stage, un formateur / superviseur / instructeur doit signer à l'endroit prévu à cet effet.
3. De nouveaux renseignements et/ou informations supplémentaires ne peuvent être insérés dans ce passeport, si ce n'est par le formateur / superviseur / instructeur.
4. Le passeport permet de valoriser les compétences nécessaires au stagiaire pour occuper un poste de travail.
5. Il est du devoir du stagiaire de coopérer pleinement avec son instructeur / superviseur / tuteur. Le stagiaire doit accepter les termes et les conditions tels qu'ils sont stipulés dans le contrat de travail.



Partenaires :



Avec le soutien du programme Erasmus+ de l'Union européenne



Pour plus d'information : www.aneets.eu

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Outils numériques, big data et citoyenneté.* Sébastien Shulz, juillet 2016.
- *Revenu de base : une mise au point.* Sébastien Shulz, juin 2016.
- *L'économie collaborative : de l'enthousiasme à la vigilance.* Camille Mandel, juin 2016.
- *La grève est-elle démocratique ?* Sébastien Shulz, juin 2016.
- *La notion de volonté dans le champ de la RSE.* Sébastien Shulz, mai 2016.
- *Les coopératives en Europe.* Pauline Boivin, mai 2016.
- *L'économie sociale et solidaire en Europe.* Denis Stokkink et Pierre Perard, mai 2016.
- *Femmes et quota : la directive européenne à l'arrêt ?* Anna Métral, mai 2016. (1/2 série Femmes et quota)
- *Genre et crise économique : un impact inégalitaire.* Anna Métral, avril 2016.
- *Les réseaux de l'économie sociale et solidaire en Europe.* Pauline Boivin, mars 2016.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France.* PLS et SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie.* PLS et SMart, n°34, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes.* Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie.* Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France.* POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage.* Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016. (1/2 série Aneets)
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises.* Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative.* Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.
- *Services à la personne, qualité des emplois et des services : rapport européen.* Dans le cadre du projet For Quality! mars 2016. (1/3 série For Quality!)

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Affaires sociales

La construction d'un nouveau contrat social implique de promouvoir la participation de tous et toutes aux processus décisionnels, aux projets sociaux communs, rétablir des liens entre la société civile, le marché et l'État, renforcer et créer le sentiment d'appartenance à la société.

Le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ - PLS se dédie à renforcer la cohésion sociale de l'Union européenne au travers d'initiatives innovantes liées au handicap, à la protection sociale, à la santé, aux services à la personne, à la pauvreté et aux clauses sociales.

En Europe, les jeunes vulnérables, « ni à l'emploi, ni aux études, ni en formation » (NEET), en décrochage scolaire et rencontrant des difficultés à s'insérer dans le monde du travail, sont plus de 13 millions. Cette troisième et dernière Étude & Dossier PLS de la série présente la boîte à outils pour l'intégration des jeunes NEET.

Le nombre de NEET en Europe est estimé à 13,5 millions (15-30 ans, source : Eurostat) et ne cesse d'augmenter. Pour y faire face, le projet européen « Apprenticeship for NEETS » - ANEETS a été mené de 2014 à 2016 afin de promouvoir des formes innovantes d'apprentissage* pour les jeunes NEET développées par des entreprises et des acteurs/trices de l'insertion et de la formation professionnelle.

Ces diverses pistes pour une meilleure intégration des NEET ont été étudiées dans trois secteurs spécifiques connaissant une pénurie de main d'œuvre : l'hôtellerie, la métallurgie et les nouvelles technologies. L'étude a été menée dans les quatre pays du projet : la Belgique, la France, l'Irlande et l'Espagne.

En ressort notamment cette boîte à outils européenne, composée de livret d'intégration et de passeport d'apprentissage. Le livret d'intégration fournit à des employeurs potentiels, à des professionnels d'organismes de formation et à toutes les organisations intéressées, un ensemble d'informations utiles pour les aider à assurer avec succès l'intégration des NEET en apprentissage. Le passeport d'apprentissage est destiné aux jeunes, et vise à promouvoir et valoriser leurs aptitudes et compétences acquises dans le cadre de leurs formations et expériences de vie.

La présente boîte à outils a été préparée sur base des recherches des organisations partenaires du projet et en coconstruction avec les acteurs/trices de l'insertion professionnelle dans les pays partenaires.

Dans le cadre du projet ANEETS, le terme « apprentissage » recouvre toutes les formes de formations en alternance (stage, immersion professionnelle, apprentissage, etc.).

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

www.pourlasolidate.eu

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

